

Bien que la volonté d'acheter québécois soit bien fondée, ce ne sont pas tous les aliments produits ou transformés au Québec qui méritent d'être promus.

LA TENDANCE POUR L'ACHAT LOCAL PROFITE À DES ALIMENTS NUISIBLES À LA SANTÉ

La pandémie et la précarité économique qu'elle engendre ont mis en évidence la nécessité d'accroître l'autonomie alimentaire du Québec. Bien que la volonté d'acheter québécois soit bien fondée, ce ne sont pas tous les aliments produits ou transformés au Québec qui méritent d'être promus. Avec la hausse des prix des denrées alimentaires, la circulaire devient un outil incontournable pour les Québécoises et Québécois. Pour répondre à la tendance de l'achat local, les stratégies pour promouvoir la provenance d'aliments québécois se sont multipliées depuis le début de la pandémie.

Entre le 24 septembre et le 28 octobre 2020, le Collectif Vital a réalisé un portrait des aliments du Québec promus dans les circulaires des épiciers. Voici les principaux constats des 1 515 aliments identifiés bénéficiant d'une stratégie mettant de l'avant la provenance québécoise :

- actuellement, la provenance québécoise sert de faire-valoir à de nombreux aliments de faible qualité nutritive. **Un aliment sur deux bénéficiant de ce type de promotion est ultra-transformé.** Leur consommation contribue au développement de l'obésité et de maladies chroniques, en plus d'être néfaste pour l'environnement ;
- **quatre aliments sur dix promus comme étant québécois contiennent trop de sucre, de sel ou de gras saturés;** des nutriments surconsommés et qui sont nuisibles en excès. Le gouvernement fédéral s'est engagé à mettre en place un symbole nutritionnel au-devant des produits pour informer la population lorsque le produit alimentaire a une teneur élevée en sucre, en sel ou en gras saturés. Ces mêmes produits qui auraient un symbole bénéficiant actuellement d'une mise en valeur de leur provenance québécoise à l'aide de logos ou d'autres stratégies. Cette incohérence est loin de profiter à la population du Québec ;



- **les boissons sucrées, les boissons alcoolisées et les aliments ultra-transformés jouissent de plusieurs formes de promotions, en plus d'être nouvellement valorisés pour leur provenance québécoise.** Alors que la population est incitée plus que jamais à acheter québécois, les stratégies utilisées pour miser sur des aliments ayant des externalités négatives sur la santé sont contre-productives pour la société ;
- **les logos de l'organisme Aliments du Québec, soit *Aliments du Québec* et *Aliments préparés au Québec*, se retrouvent sur davantage d'aliments hautement transformés que les logos maison propres à certains commerçants,** tels que *Produits d'ici* et *Super Québec*. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les logos maison incluent de facto tous les fruits et les légumes du Québec comparativement à l'organisme Aliments du Québec qui exige un coût d'adhésion. L'identification de la provenance des fruits et légumes étant déjà une obligation par la loi.

Alors qu'au Québec **3 personnes sur 4** perçoivent les aliments québécois comme étant sains, la tendance pour l'achat local peut contribuer à exacerber la problématique de surconsommation d'aliments ultra-transformés déjà bien présente.

RECOMMANDATIONS

Afin que l'autonomie alimentaire du Québec permette de mieux nourrir la population, contribue à réduire les dépenses en santé, diminue la pression sur le système de soin et offre de réelles retombées économiques, le Collectif Vital recommande :

- **d'encadrer les multiples stratégies de promotion** qui favorisent la consommation de produits nuisibles à la santé de la population québécoise, dont les boissons sucrées, les boissons alcoolisées et les aliments ultra-transformés ;
- **subventionner la promotion des aliments locaux** selon une logique nutritionnelle qui valorise davantage les aliments peu ou pas transformés, comme les fruits et légumes d'ici ;
- s'abstenir de subventionner les entreprises dont les produits alimentaires ont des externalités négatives sur la santé ;
- **adopter l'étiquetage simplifié au-devant de l'emballage** afin d'offrir une information juste et simple à la population sur la teneur élevée en sucre, en sel ou en gras saturés des produits alimentaires ;
- promouvoir davantage la consommation et la production d'aliments sains, locaux et idéalement écoresponsables du Québec.

